

# *Syndicat Mixte Flandre et Lys*

## *Rapport d'Activités 2018*



Syndicat Mixte  
**FLANDRE  
ET LYS**

# Rapport d'Activités: sommaire

1. Organisation et fonctionnement .....	p.3
2. Identité de la structure et communication .....	p.10
3. Un projet co-construit: le SCoT Flandre et Lys .....	p.13
4. La rénovation énergétique de l'habitat .....	p.21
5. La démocratie participative .....	p.31
6. Les démarches transfrontalières .....	p.33
7. Participation aux travaux partenariaux .....	p.36



# 1. Organisation et fonctionnement



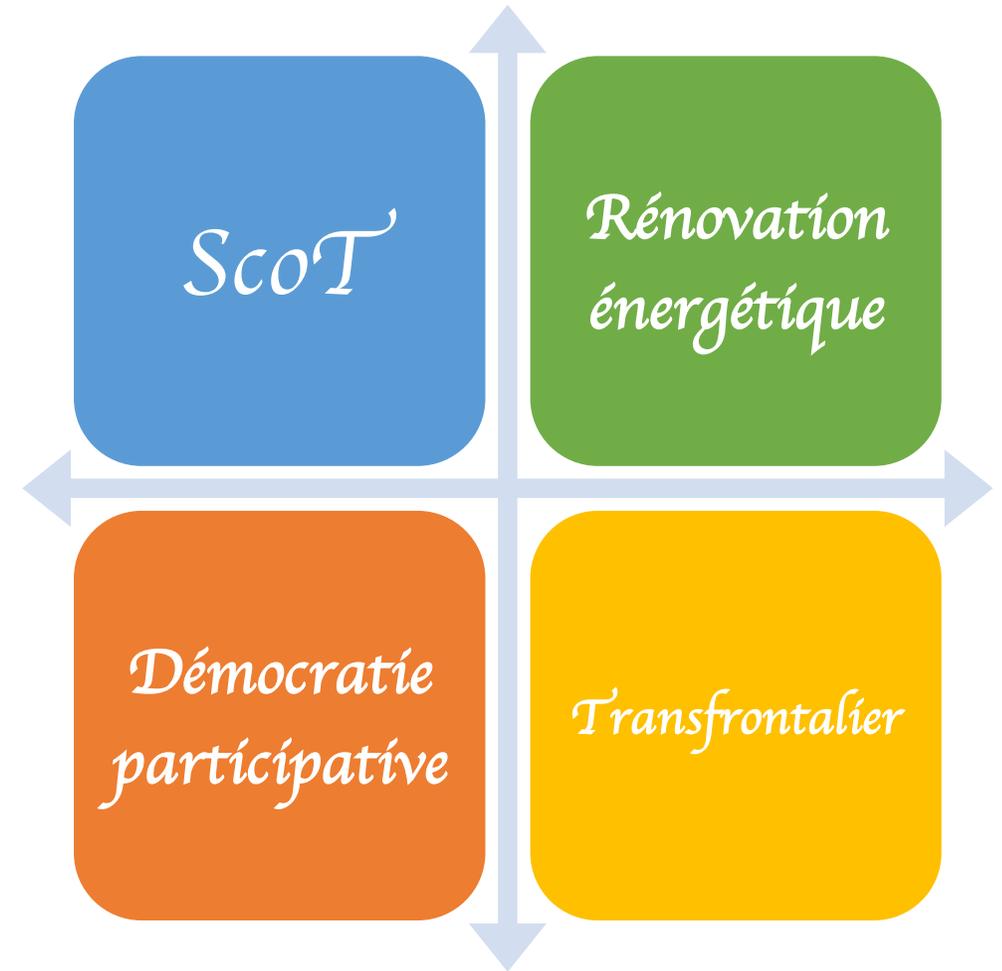
# 1. Organisation et fonctionnement

L'organisation du Syndicat Mixte Flandre et Lys s'appuie sur les champs de compétences exercés par la structure.

Le **Schéma de cohérence Territoriale**, co-construit par les élus du territoire en collaboration avec de nombreux partenaires, **en est la pierre angulaire.**

À travers, le financement de l'Espace Info Energie et le pilotage du Programme d'Intérêt Général Habiter Mieux, **le Syndicat Mixte accompagne les territoires dans l'amélioration de leur parc de logements.**

La mise en œuvre du développement territorial de la Flandre et Lys s'appuie également sur un **tissu associatif local dense à l'échelle du Syndicat Mixte.** Les élus ont donc souhaité les soutenir à travers la maintien d'une aide aux associations (ancien FLIP).



# 1. Organisation et fonctionnement

## Composition du Comité Syndical

### Bureau:

Danielle MAMETZ, Présidente  
Joël DEVOS, Vice-président  
Jean-Claude THOREZ  
Jean-Philippe BONNAERT  
Cécilia AZEVEDO  
Bénédicte CREPEL  
Jean-Pierre VARLET

### Délégués titulaires CCFL:

Philippe BROUTEELE  
Bernard COTTIGNY  
Joël DUYCK  
Bruno FICHEUX  
Catherine GOEDGEBUER  
Philippe KUJAWA  
Philippe MAHIEU  
Michel BODART

### Délégués titulaires CCFI:

BATAILLE Jean Pierre  
BELLEVAL Valentin  
CAMPAGNE Marie Madeleine  
DARQUES Jérôme  
DEBAECKER Bernard  
DEBEUGNY Bernard  
DEHEELE Marc  
DUQUESNOY Régis  
DZIADEK Jean-Pierre

EVRAERE Luc  
GRESSIER Elisabeth  
HEYMAN Bernard  
LEMAIRE Roger  
MARIS Gérard  
MOONE Patricia  
SMALL Eric  
VAN INGHELANDT Luc  
WALBROU Dominique



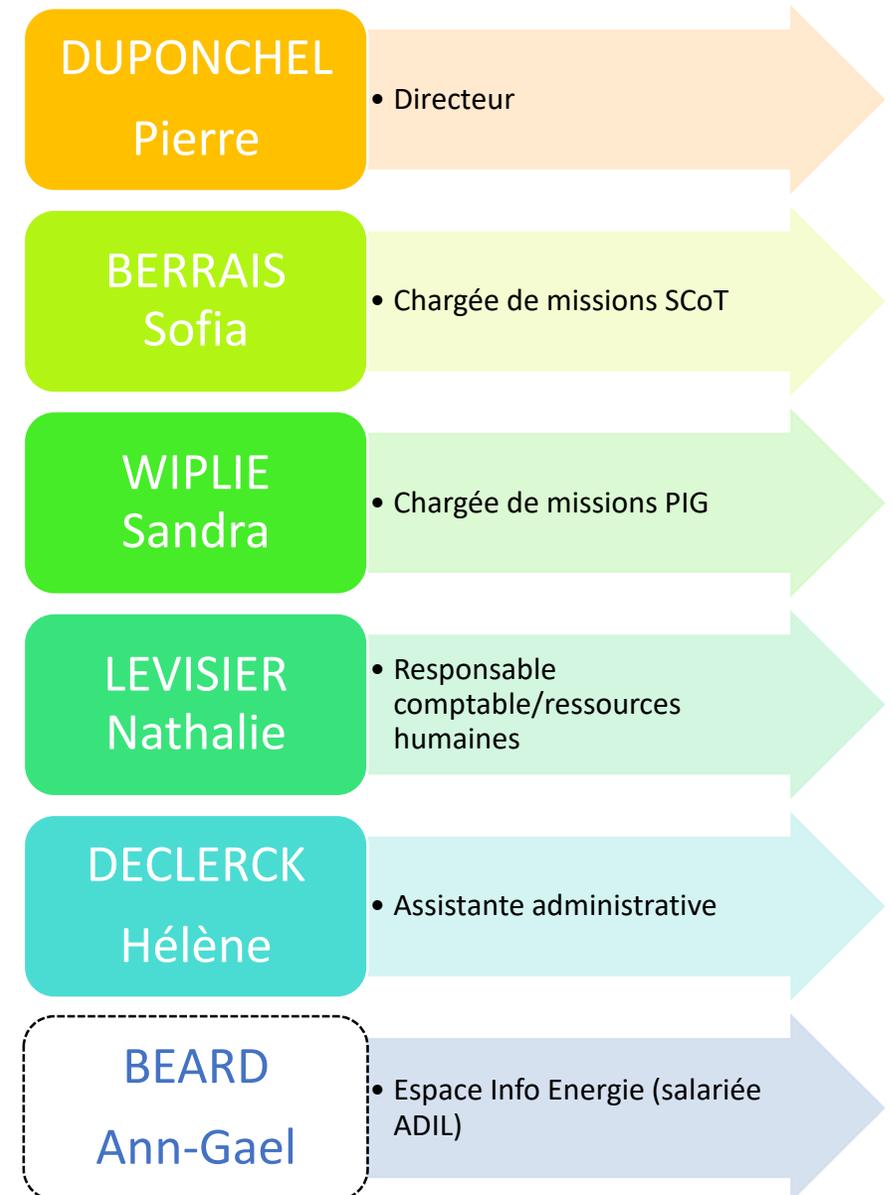
# 1. Organisation et fonctionnement

La mise en œuvre du Programme d'Activités s'appuie sur **une équipe pluridisciplinaire de 5 personnes** salariées du Syndicat Mixte **et d'une personne salariée de l'ADIL** pour l'Espace Info Energie.

L'année 2018 a été marquée par le départ de la Directrice du Syndicat Mixte, Mme Claire VANDENBERGHE. M. Pierre DUPONCHEL a été recruté en septembre 2018 pour la remplacer.

**Travaillant en mode projet sur l'ensemble des dossiers, l'équipe est donc composé:**

- d'un Directeur;
- d'une Chargée de missions SCoT
- d'une Chargée de missions PIG
- d'une Responsable comptable /ressources humaines (0,5 ETP)
- d'une Assistante Administrative (0,8 ETP)



# 1. Organisation et fonctionnement

La mise en œuvre des différentes actions portées par le Syndicat Mixte s'appuie sur un **partenariat renforcé avec les différents EPCI et communes** du territoire **mais également avec les différents acteurs institutionnels, associatifs ou privés** travaillant pour le développement territorial de la Flandre et Lys. Ces partenariats seront poursuivis et accentués en 2019.



Etc...

# 1. Organisation et fonctionnement

**6 Comités Syndicaux se sont réunis au cours de l'année 2018 et 30 délibérations ont été votées.**

## **Comité syndical du 12 Février 2018**

- 1- Installation d'un délégué représentant la CCFL
- 2- Rapport d'Orientation Budgétaire 2018
- 3- Adoption de la participation 2018 des communautés de communes adhérentes au Syndicat Mixte du Pays Cœur de Flandre
- 4- Convention 2018 avec l'Agence d'Urbanisme Saint Omer Flandre Intérieure
- 5- Validation Flip 2018

## **Comité syndical du 19 Mars 2018**

- 6- Compte de gestion 2017
- 7- Compte administratif 2017
- 8- Affectation des résultats 2017
- 9- Budget primitif 2018
- 10- Convention cadre relative à l'engagement du département du nord sur la lutte contre la précarité énergétique via son dispositif Nord Energie Habitat Solidarité
- 11- Avenant au marché Habiter Mieux avec Soliha sur le dispositif Nord Energie Habitat Solidarité Année 2018

## **Comité syndical du 23 Avril 2018**

- 12- Création d'un emploi permanent de catégorie A
- 13- Autorisation de recrutement pour surcharge temporaire d'activité
- 14- Mise à jour du tableau des effectifs
- 15- Demande de désaffiliation de la Communauté Urbaine de Dunkerque au CDG59

## **Comité syndical du 02 Juillet 2018**

- 16- Programme d'intérêt Général Habiter Mieux 2019/2022
- 17- Attribution des subventions au titre du Flip 2018
- 18- Modification des statuts du SMPCF
- 19- Adhésion à la MPO
- 20- Indemnité de conseil du Trésorier (1<sup>er</sup> semestre 2018)
- 21- Adhésion 2018 au Cluster Ekvation

## **Comité syndical du 17 Octobre 2018**

- 22- Signature de la convention avec la CCFI à propos de la mise à disposition de service dans le cadre de la mise en œuvre du RGPD
- 23- Autorisation de recrutement pour surcharge temporaire d'activité
- 24- Arrêt du projet de Schéma de cohérence territoriale de Flandre et Lys

## **Comité syndical du 19 Novembre 2018**

- 25- Décision budgétaire modificative N°1
- 26- Attribution de l'indemnité de conseil au comptable public
- 27- Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité
- 28- Attribution du marché portant sur le suivi/animation du programme d'intérêt général (PIG) Habiter Mieux et autorisation donnée à Mme la Présidente du SM du Pays cœur de Flandre de signer le marché
- 29- Convention entre le SM du Pays Cœur de Flandre, l'Etat et l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat pour la mise en œuvre du programme d'intérêt général Habiter Mieux
- 30- Participation 2019 des CC adhérentes au SM pour la mise en œuvre de la partie investissement (aide aux travaux) du PIG HABITER MIEUX

# 1. Organisation et fonctionnement

L'activité du Syndicat Mixte en 2018 se traduit par les résultats budgétaires suivants:

Section de fonctionnement	
Recettes réalisées en 2018	441 345,49€
Dépenses réalisées en 2018	588 262,21€
Résultat 2018	-146 916,72€
Résultat N-1 reporté	453 484,62€
Excédent de fonctionnement	306 567,90€

Section d'investissement	
Recettes réalisées en 2018	148 848,70€
Dépenses réalisées en 2018	127 284,04€
Résultat 2018	21 564,66€
Résultat N-1 reporté	179 438,31€
Excédent d'investissement	201 002,97€
Dépense à réaliser à reporter en 2019	140 330,30€
Recette à percevoir reporter en 2019	56 098,85€



## 2. Identité de la structure et communication



## 2. Identité de la structure et communication

Les évolutions des politiques régionales quant à l'accompagnement des projets portés à l'échelle des Pays ainsi que les évolutions territoriales endogènes (création de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure), ont amené le Syndicat Mixte à redéfinir son positionnement sur des missions transversales transcendant les limites des deux Communautés de communes.

Dès lors, la dénomination du Syndicat Mixte « Pays Cœur de Flandre » ne trouvait plus de légitimité et ne reflétait pas l'ensemble de la diversité du territoire.

Ainsi, après de nombreux échanges, et pour une meilleure lisibilité du territoire, les élus ont validé la nouvelle appellation: « Syndicat Mixte Flandre et Lys ».

Cette évolution a donc fait l'objet d'une nouvelle charte graphique déclinée dans les différents documents ainsi que la création d'un nouveau site internet autour des compétences du Syndicat Mixte.



**CONTACT**

**LE SYNDICAT MIXTE**

**AMÉLIORATION DE VOTRE LOGEMENT**

**TERRITOIRE DE DEMAIN**

**TRANSFRONTALIER**

**ENQUÊTE PUBLIQUE**

L'enquête publique se déroule du lundi 4 mars à 9h00 au vendredi 5 avril à 17h00.

Exprimez-vous sur l'arrêt de projet du SCoT

- Sur les registres papiers présents dans chacun des lieux de permanences ainsi que sur le registre disponible au Syndicat Mixte Flandre et Lys.
- Sur le site du registre dématérialisé spécifique (prochainement) : <http://www.registre-numerique.fr/flandre-et-lys>
- Via l'adresse mail suivante: [flandre-et-lys@mail.registre-numerique.fr](mailto:flandre-et-lys@mail.registre-numerique.fr)
- Par courrier à l'adresse suivante:

**EN KIOSQUE**

Avis d'enquête publique

Télécharger

Mis à jour - document Adobe Acrobat Reader

PDF pour télécharger O'Reil

Accéder au kiosque

## 2. Identité de la structure et communication

L'année 2018 a également permis de valider le déménagement fin avril 2019 du Syndicat Mixte au sein du nouvel Hôtel Communautaire de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure (CCFI).

Ce déménagement et cette proximité avec les services de la CCFI revêtent de multiples avantages:

- **Des conditions de travail optimum** pour les agents grâce à des locaux adaptés et réhabilités;
- **Une transversalité facilité** avec les agents de la CCFI et de la CCFL à travers les différents supports physiques et dématérialisés proposés au sein du nouveau bâtiment;
- **Un appui des services support** de la CCFI (informatique, marchés publics par exemple);
- **Une économie du loyer + charges** par rapport aux locaux actuels.



### 3. Un projet co-construit: le SCoT Flandre et Lys



### 3. Un projet co-construit: le SCoT Flandre et Lys

#### La co-construction du projet

La révision du Schéma de Cohérence Territoriale a été lancée le 23 juin 2015.

**Sa mise en révision a notamment permis d'intégrer les évolutions législatives et territoriales** (les communes de l'ancienne Communauté de Communes du Pays de Cassel étaient dans le SCoT de Flandre – Dunkerque).

Après 4 années de travaux actifs d'écriture par les élus du territoire, **le SCoT de Flandre et Lys a été arrêté à l'unanimité le 17 octobre 2018.**



### 3. Un projet co-construit: le SCoT Flandre et Lys

#### La co-construction du projet

Afin de permettre l'approbation, l'année 2018 a notamment donné lieu à de nombreux moments d'échanges avec les élus du territoire.

**Quatre ateliers de construction du Document d'Orientation et d'Objectifs ont été organisés avec l'ensemble des élus et acteurs du territoire. Des rencontres avec les Présidents des deux intercommunalités et leurs services ont également été réalisées. Cette co-élaboration a ainsi permis un portage politique du SCoT, nécessaires à son appropriation et à sa mise en œuvre.**

Il a également donné lieu à des moments d'échanges hebdomadaires avec les élus du bureau du Syndicat Mixte.



# 3. Un projet co-construit: le SCoT Flandre et Lys

## La concertation des Personnes Publiques Associées

Dans le cadre de la procédure d'approbation du SCoT, le **Syndicat Mixte a donc consulté les Personnes Publiques Associées**. Des remarques ont été formulées par certaines d'entre-elle.

En partenariat avec l'Agence d'Urbanisme de Saint-Omer – Flandre Intérieure et le bureau d'études Auddicé, **des réponses ont été proposées aux différentes remarques**. Celles-ci ont été présentées aux Présidents des deux Communautés de Communes, et ce dans un soucis d'adéquation avec leur projet de territoire respectif.

Le Syndicat Mixte a également présenté le SCoT arrêté au sein de nombreux conseils municipaux en amont de leurs avis.



DOCUMENT DE NON TRAVAIL – NON VALIDE – NON DIFFUSABLE – FEVRIER 2019

SCOT FLANDRE ET LYS

BILAN DES AVIS DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES

SUJET	AVIS	PROPOSITIONS DE REPONSES DU SYNDICAT
Armature territoriale	Le Conseil Regional Hauts de France	Une carte de l'armature urbaine sera intégrée dans le DOO. Conformément au cadre réglementaire, le SCOT répartie la production de logements entre les EPCI. Il propose que la répartition au sein de chaque EPCI soit menée dans le cadre des PLU ou PLUHH. Le DOO sera complété pour indiquer que la répartition des besoins en logements devra s'appuyer sur l'armature territoriale.
Consommation foncière	La Région note la volonté du territoire de maintenir la consommation du foncier et de ne pas augmenter l'enveloppe globale. La présentation du document ne permet pas d'identifier le volume de foncier prévu en extension et le foncier en renouvellement, sauf pour la partie habitat. L'objectif du territoire à horizon 2039 correspond à une diminution du rythme d'artificialisation de 1,5 par rapport aux années 2009-2015 ; celui de la région de 2 à horizon 2030 et 3 à horizon 2050. En ce sens la région encourage le SCoT Flandre et Lys de travailler certains leviers telle la densité des opérations en habite, la densification	Le Document pourra être complété en précisant le potentiel de renouvellement urbain pour l'habitat et développement économique ce potentiel doit être appréhendé à la date d'approbation du SCOT. Il fera l'objet d'une actualisation régulière dans le cadre des démarches de mise en œuvre du document. Le DOO intégrera une orientation pour que les objectifs de densité définis dans les PLU / PLUH soient modulés en fonction de l'armature urbaine.

DOCUMENT DE NON TRAVAIL – NON VALIDE – NON DIFFUSABLE – FEVRIER 2019

Mobilité	Une stratégie qui conforte celle du SCOT de la Métropole Européenne de Lille. Il serait intéressant de suggérer la mise en place des indicateurs de suivi commun entre les deux territoires, mettre en lien les projets avec ceux des territoires voisins. Il serait intéressant de préciser la liaison ferroviaire entre La Gorgue et Armentières. Il est mentionné la mise en place d'une départementale 945n entre Nieppe et Armentières qui n'est pas développée dans les autres documents et notamment le DOO. En page 112 du diagnostic, il est fait mention du réseau express grand Lille comme enjeu pour le territoire Flandre et Lys, il serait intéressant de développer ce point pour expliquer en quoi il est perçu comme important.	Une démarche conjointe entre les deux SCOT pourra être menée pour définir des indicateurs de suivi conjoints La liaison ferroviaire entre la Gorgue et Armentière est identifiée dans le DOO. Sa vocation économique est rappelée. Ce projet pourra être précisé dans le DOO dans le cadre des objectifs de désenclavement de la vallée de la Lys Le diagnostic pourra préciser les enjeux perçus par le territoire.
Consommation foncière	La consommation foncière reste importante notamment celle destinée au développement économique. Il serait intéressant de mettre en place une coordination inter-SCOT régionale et notamment dans le cadre des travaux pour le SRADEET	Le SCOT Flandre et Lys prendra part aux démarches régionales menées entre les SCOT (démarches INTERSCOT) Une rencontre avec le service technique et des échanges de présentations sur les orientations du SCOT Flandre et Lys a déjà eu lieu
CHAMBRE D'AGRICULTURE		
Circulation des engins agricoles	La circulation des engins agricoles est à prendre en considération pour l'aménagement des opérations avec un lien et une association avec les agriculteurs.	Cet enjeu est partagé par le SCOT dans l'orientation XX objectif XX précisée L'association des agriculteurs lors de la définition des projets sera précisée



# 3. Un projet co-construit: le SCoT Flandre et Lys

## La concertation avec les acteurs

La concertation avec les partenaires institutionnelles fut régulière pendant toute la procédure d'élaboration du SCoT tant à travers les ateliers que les différents comités techniques.

Afin d'élargir les acteurs associés à la démarche et enclencher les prémises de la future mise en œuvre, le Syndicat Mixte a souhaité organiser en février 2019 les 1<sup>ère</sup> Rencontres Partenariales du SCoT. Cette manifestation a ainsi permis de réunir une quarantaine de participants d'horizons différents autour d'ateliers/visites sur les différents enjeux du SCoT (économie, emploi, commerce, tourisme, mobilité, habitat, énergie, agriculture...).



# 3. Un projet co-construit: le SCoT Flandre et Lys

## La concertation avec la population

La population a également été conviée au 1<sup>ère</sup> rencontre du SCoT de Flandre et Lys afin de découvrir les enjeux du territoire.

Les habitants du territoire ont été également consultés dans le cadre de l'enquête publique qui s'est déroulée du 04 mars au 05 avril 2019. Une commission d'enquête composée de trois commissaires enquêteurs tiennent des permanences dans les communes d'Hazebrouck, Bailleul, Merville, La Gorgue, Laventie, Cassel et Renescure. Afin de faciliter le dépôt de remarques pour les citoyens, le Syndicat Mixte a également mis en place une adresse mail dédiée et un registre dématérialisé.

Le partenariat accru avec les EPCI et les communes du territoire ont ainsi facilité la communication autour de ces différents évènements.



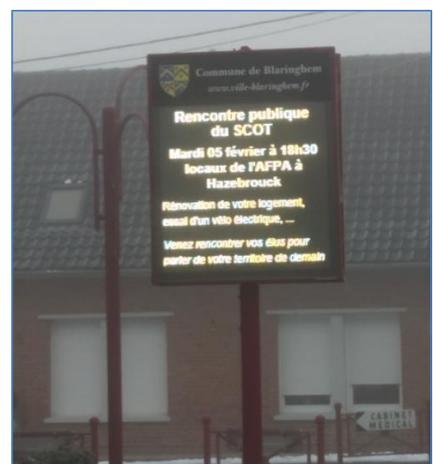
**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
ÉLABORATION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE FLANDRE ET LYS

La loi n° 2010-1258 du 22 octobre 2010 relative à l'égalité territoriale a introduit le principe de la concertation obligatoire des communes membres du SCoT Flandre et Lys avant l'adoption de son schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme. Le SCoT Flandre et Lys a donc été contraint de procéder à une concertation obligatoire de ses communes membres avant l'adoption de son schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme.

**L'enquête publique aura lieu du Lundi 04 mars 2019 à 09h00 au vendredi 05 avril 2019 à 17h00**

Le Syndicat Mixte Flandre et Lys a mis en place une commission d'enquête composée de trois commissaires enquêteurs tiennent des permanences dans les communes d'Hazebrouck, Bailleul, Merville, La Gorgue, Laventie, Cassel et Renescure. Afin de faciliter le dépôt de remarques pour les citoyens, le Syndicat Mixte a également mis en place une adresse mail dédiée et un registre dématérialisé.

DATE D'ENQUÊTE PUBLIQUE	HEURE D'OUVERTURE	ADRESSE
Lundi 4 mars 2019	09h00 à 17h00	Mairie de Bailleul
Mardi 5 mars 2019	09h00 à 17h00	Mairie de Cassel
Mardi 5 mars 2019	09h00 à 17h00	Mairie de Hazebrouck
Mardi 5 mars 2019	09h00 à 17h00	Mairie de La Gorgue
Mardi 5 mars 2019	09h00 à 17h00	Mairie de Laventie
Mardi 5 mars 2019	09h00 à 17h00	Mairie de Merville
Mardi 5 mars 2019	09h00 à 17h00	Mairie de Renescure
Mardi 5 mars 2019	09h00 à 17h00	Mairie de Bailleul
Mardi 5 mars 2019	09h00 à 17h00	Mairie de Cassel
Mardi 5 mars 2019	09h00 à 17h00	Mairie de Hazebrouck
Mardi 5 mars 2019	09h00 à 17h00	Mairie de La Gorgue
Mardi 5 mars 2019	09h00 à 17h00	Mairie de Laventie
Mardi 5 mars 2019	09h00 à 17h00	Mairie de Merville
Mardi 5 mars 2019	09h00 à 17h00	Mairie de Renescure
Mardi 5 mars 2019	09h00 à 17h00	Mairie de Bailleul
Mardi 5 mars 2019	09h00 à 17h00	Mairie de Cassel
Mardi 5 mars 2019	09h00 à 17h00	Mairie de Hazebrouck
Mardi 5 mars 2019	09h00 à 17h00	Mairie de La Gorgue
Mardi 5 mars 2019	09h00 à 17h00	Mairie de Laventie
Mardi 5 mars 2019	09h00 à 17h00	Mairie de Merville
Mardi 5 mars 2019	09h00 à 17h00	Mairie de Renescure



**Les zones commerciales en périphérie des villes, c'est terminé**

Le syndicat mixte Flandre et Lys a réactualisé son document d'urbanisme. Cela lui a permis de tracer des grandes orientations pour le territoire.

**ATELIERS ET VISITES MÉTIÈRES POUR DÉCOUVRIR LES MISSIONS DU SCOT**

Le syndicat mixte Flandre et Lys a organisé une série d'ateliers et de visites métiers pour permettre aux citoyens de découvrir les missions du SCoT. Ces ateliers ont été organisés dans les communes d'Hazebrouck, Bailleul, Merville, La Gorgue, Laventie, Cassel et Renescure. Ils ont permis de discuter des enjeux du territoire et de recueillir les avis des citoyens.



# 3. Un projet co-construit: le SCoT Flandre et Lys

## Une vulgarisation adaptée aux usages

Face à la densité du document et dans un objectif de diffusion des enjeux du SCoT au plus grand nombre, le **Syndicat Mixte a donc souhaité développer différents documents de synthèse** tant sur le contenu des orientations du SCoT que sur la démarche d'enquête publique engagée.

Des présentations, des documents synthétiques et pédagogiques, des expositions ainsi que des flyers ont ainsi été créés et diffusés à l'ensemble des mairies du territoires.

**SCoT**  
Schéma de Cohérence Territoriale de Flandre Intérieure

**Une complémentarité territoriale pour le développement économique**

Zones d'activités structurantes	Zones de développement local	Renouveau urbain	Extension entreprises
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Zones de grande envergure en accroche des principales infrastructures</li> <li>- Arc Lys Canal 130 à 140 hectares</li> <li>- Axe A25 - transfrontalier 80 à 90 hectares</li> <li>- Pôle Hazebrouck 30 à 40 hectares</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Zones de 5 ha ou extension de 5 ha de zones existantes accolées au tissu urbain accueillant des activités artisanales</li> <li>- Ensemble du SCoT 20 à 30 hectares</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sites de reconquête économique / friche industrielle - friche urbaine</li> <li>- Réhabilitation Arc Blaringhem 43 hectares</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des possibilités de développement aux entreprises existantes par un zonage adapté</li> <li>- Extension Roquette 80 hectares</li> </ul>

Projets majeurs avec des enjeux d'envergure régionale  
TRI, Eura industry innov

Consommation foncière développement économique à l'échelle du SCoT de 2019 à 2039: 260 à 300 ha

**PLU / PLUI :**

- Analyse des besoins, justifie les zonages au regard de l'analyse des besoins des entreprises
- Identification du potentiel dans les référentiels fonciers et identification à la parcelle

Syndicat Mixte Pays Cœur de Flandre  
SCoT Flandre Intérieure  
**Stratégie d'urbanisme commercial & volet commerce du SCoT**

Volet commerce du SCoT et DAAC  
Document de travail - version du 23 Avril 2018

Enquête publique  
**Elaboration du SCoT Flandre et Lys**  
Du 04 Mars au 05 Avril 2019

Imaginez ensemble notre vie de demain!



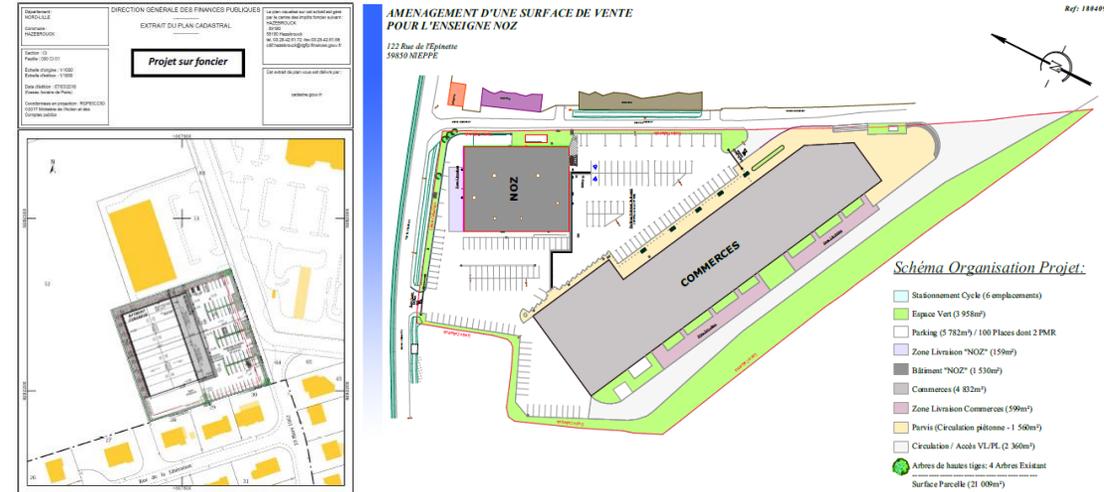
# 3. Un projet co-construit: le SCoT Flandre et Lys

## Un rôle de Personne Publique Associée

À travers le portage du SCoT, le Syndicat Mixte est ainsi consulté pour avis à la fois sur les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement développés sur son territoire, mais également sur les documents de planification élaborés sur les territoires voisins.

Il siège également au sein des Commissions Départementales d'Aménagement Commercial.

À titre d'exemple, le Syndicat Mixte a notamment été consulté dans le cadre du SCoT du Pays de Saint-Omer, du SCoT de Flandre Dunkerque ou encore du PLUI de la CCFI. Il a également participé aux CDAC portant sur les extensions du projet NOZ à Nieppe et Dya Shopping à Hazebrouck.



## 4. La rénovation énergétique de l'habitat



## 4. La rénovation énergétique de l'habitat

### Le Programme d'Intérêt général (PIG) « Habiter Mieux »: pour qui?

L'année 2018 a été marquée par la fin du marché du PIG 1 2013 -2018 et la relance d'un nouveau marché pour la période 2019 -2022.

Les objectifs de rénovation de l'habitat et d'adaptation des logements répondent notamment à de nombreux enjeux du SCoT tant en matière énergétique, sociale, sanitaire et économique.

Ce programme est ainsi complémentaires avec l'ensemble des actions développées par les communes et intercommunalités comme les différentes aides pour les primo-accédants ou encore les aides complémentaires à la rénovation thermique des logements.



## 4. La rénovation énergétique de l'habitat

### Le Programme d'Intérêt général (PIG) « Habiter Mieux »: pour quoi?

Sous le pilotage du Syndicat Mixte, l'accompagnement des ménages modestes et très modestes, et des propriétaires bailleurs a été réalisé pendant la période 2014-2018 par SOLIHA.

La cible prioritaire du programme demeure la rénovation énergétique du parc d'habitat ancien, la réhabilitation du parc de logements dégradés et le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie et/ou en situation de handicap.

Le Syndicat Mixte Flandre et Lys finance également à hauteur de 1 000€ les travaux validés par l'ANAH.

À travers ce programme, l'opérateur a pour mission de présenter le scénario le plus adapté au ménage et de lui proposer l'ensemble des aides disponibles au regard de sa situation et de son projet.



# 4. La rénovation énergétique de l'habitat

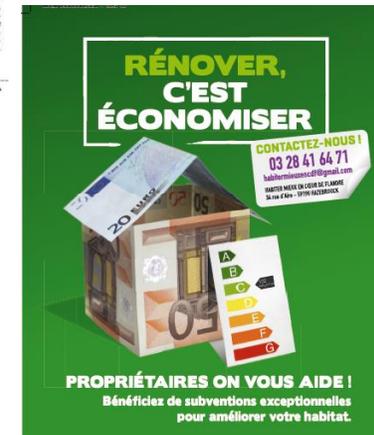
## Le Programme d'Intérêt général (PIG) « Habiter Mieux »: la communication

Les clés de réussite du programme nécessitent le développement d'une communication accrue et diversifiée selon les acteurs.

Le Syndicat Mixte a plus particulièrement réalisé des brochures dans les mairies, des articles dans les bulletins municipaux, les sites internet et les pages facebook, et des communiqués et conférences de presse.

Des « cafés PIG » ont également été organisés dans différents secteurs du territoire. Une communication auprès des entrepreneurs a également été réalisée afin d'améliorer les délais d'établissement des devis et la durée des travaux.

Cette communication ciblée en fonction des acteurs sera accentuée en 2019 (ex: partenariat avec la Chambre d'Agriculture).



# 4. La rénovation énergétique de l'habitat

## Le Programme d'Intérêt général (PIG) « Habiter Mieux »: le bilan

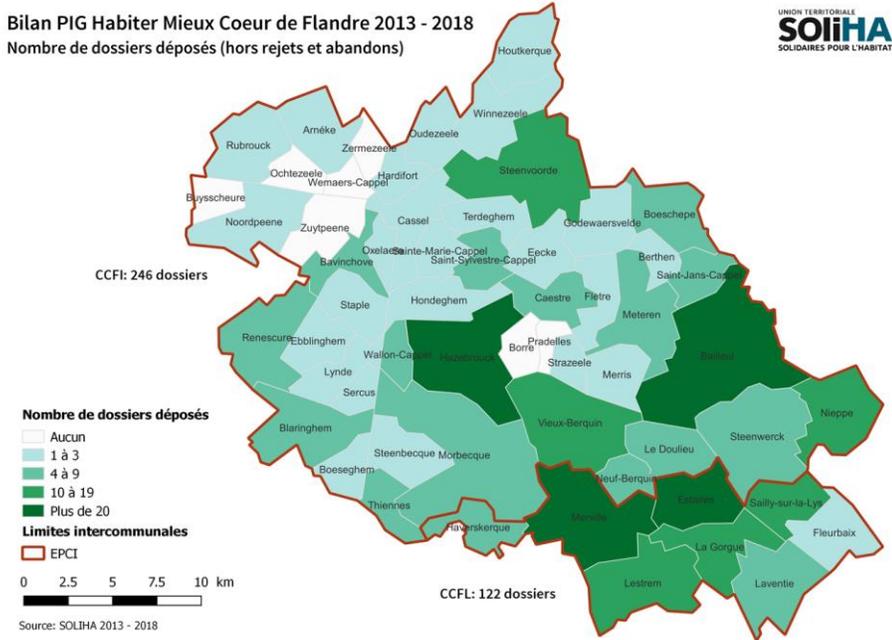
Le PIG piloté par le Syndicat Mixte a permis le dépôt de **368 dossiers à l'ANAH entre 2013 et 2018** dont 359 propriétaires occupants et 9 propriétaires bailleurs.

La majorité des dossiers déposés sont des dossiers de rénovation thermique des logements soit 94% des projets des propriétaires occupants. **15 ménages ont déposé un dossier « autonomie ».**

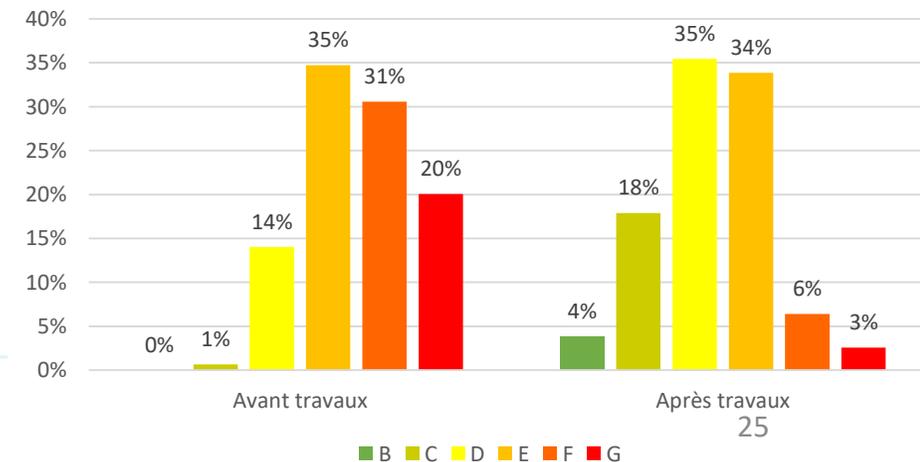
Les dossiers pour travaux lourds représentent moins de 3% des projets déposés par les ménages. La totalité des travaux réalisés par les propriétaires bailleurs relève cependant de cette catégorie.



Bilan PIG Habiter Mieux Coeur de Flandre 2013 - 2018  
Nombre de dossiers déposés (hors rejets et abandons)



Gain énergétique avant/après travaux



## 4. La rénovation énergétique de l'habitat

### Le Programme d'Intérêt général (PIG) « Habiter Mieux »: le bilan

Le montant moyen des travaux réalisés par les propriétaires occupant est estimé à environ 21 000€. Les chantiers réalisés par les bailleurs privés étant exclusivement de la réhabilitation lourde ce montant moyen atteint ainsi plus de 93 000€.

Economiquement, le dispositif PIG porté par le Syndicat Mixte a ainsi généré plus de 8 260 000€ de travaux (dossiers déposés à l'ANAH). Sur les 7 000 000€ de travaux déjà engagés par les ménages, 55% ont été réalisés par des entreprises du territoire de Flandre et Lys et la totalité par des artisans du Nord, du Pas-de-Calais et de la Belgique. Ce programme participe ainsi pleinement au développement de l'économie endogène du territoire.

À travers ce dispositif, les ménages bénéficiaires du territoire ont obtenu en moyenne 52% d'aide financière, soit 4 311 733€.

#### Propriétaire occupant

Montant moyen de travaux engagés :  
20 840€  
Montant moyen d'aides financières :  
11 680€

#### Propriétaire Bailleur

Montant moyen de travaux engagés :  
93 463€  
Montant moyen d'aides financières :  
29 624€



## 4. La rénovation énergétique de l'habitat

### Le dispositif « Nord Equipement Habitat Solidarité »

Le dispositif « Nord Energie Solidarité » 2018-2022, piloté par le département du Nord, est destiné aux **propriétaires occupants, aux propriétaires bailleurs et aux locataires du parc privé dont les ressources sont inférieures à 2 RSA.**

Il a pour objectif principal de **réduire la facture énergétique dans le parc d'habitat privé.**

Dans **un souci de cohérence, et afin de faciliter les démarches pour les ménages,** il a ainsi été proposé d'intégrer les objectifs du NEHS au sein du PIG Habiter Mieux.

**Le Syndicat Mixte a ainsi signé un avenant à la convention avec son opérateur** afin que ce dernier puisse accompagner les ménages dans la définition de leur projet de travaux, le montage des demandes de subventions et le suivi du projet.

En 2018, 9 dossiers ont été validés pour un montant d'aide total de 42 760€.

Thématique	Postes de travaux	Propriétaire Bailleur	
		Propriétaire occupant	Locataires
Précarité énergétique	Isolation des combles	2 400 €	1 500 €
	Isolation des murs	2 400 €	1 500 €
	Changement de chaudière	2 400 €	1 500 €
	Changement des radiateurs électriques	4 000 €	2 500 €
	Menuiseries	4 000 €	2 500 €
Sécurité/ santé	VMC	1 600 €	1 000 €
	Mise aux normes de l'électricité	4 000 €	2 500 €
	Réfection cheminée	2 400 €	1 500 €
	Poêle à bois	3 200 €	2 000 €
Prime de soutien aux petits travaux et aux opérations ARA		1 000 €	1 000 €
Fonds social*		1 000 €	
Lutte contre l'habitat indigne	Gros travaux de rénovation globale	25%	25%

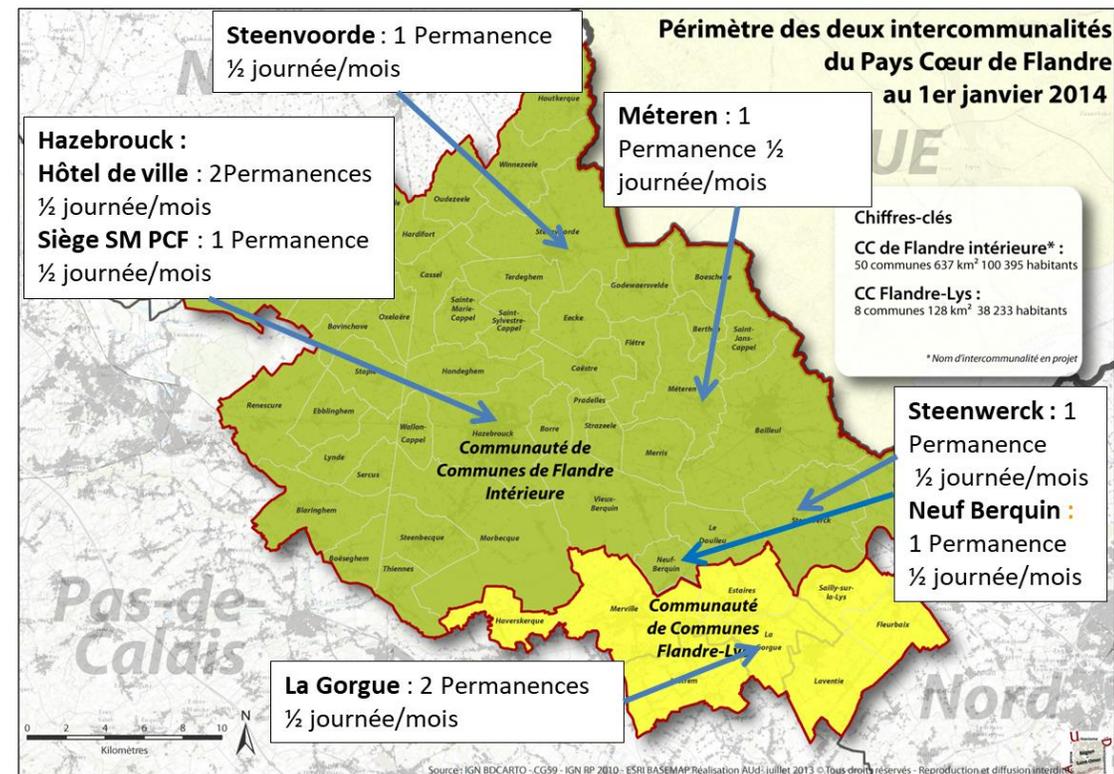
# 4. La rénovation énergétique de l'habitat

## L'Espace Info Energie (EIE)

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement des habitants dans leur projet de rénovation énergétique de leur logement, le **Syndicat Mixte porte et finance l'Espace Info Energie, dont l'animatrice est salariée de l'ADIL.**

La présence de l'EIE dans les locaux du Syndicat Mixte permet **notamment une plus grande transversalité avec les enjeux du SCoT et avec le dispositif PIG.**

**412 personnes** ont ainsi pu être renseignées et conseillées sur leur projet, **dont 319 en rendez-vous** au cours des **89 permanences** tenues sur le territoire en 2018.



# 4. La rénovation énergétique de l'habitat

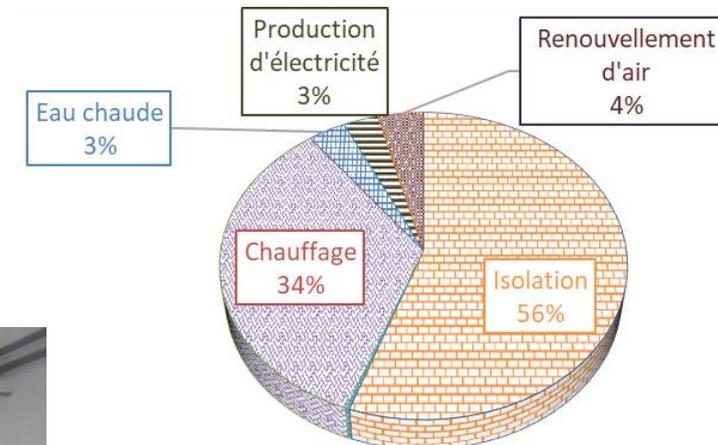
## L'Espace Info Energie (EIE)

La moitié des conseils délivrés par l'EIE en 2018 font suite à des demandes économiques et financières. **Les demandes techniques représentent 46% des échanges.**

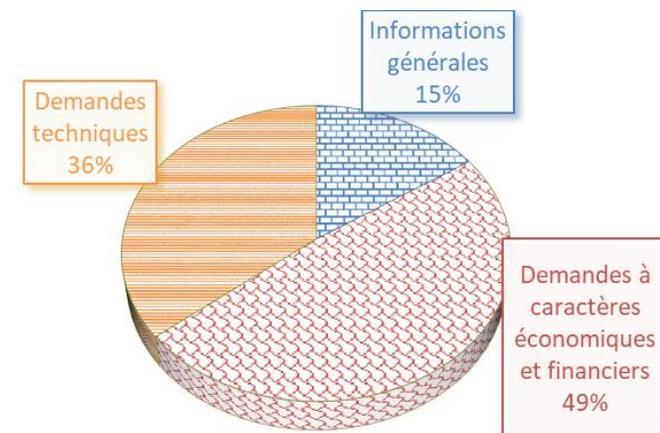
Parmi ces dernières, l'isolation de l'habitat demeure majoritaire (56%).

À l'image du PIG, de nombreuses animations ont été réalisées afin de sensibiliser les acteurs et les habitants aux enjeux énergétiques (ex: « Meï Feest », village et semaine du développement durable, « fête de la paille », « forum seniors », communication dans les médias, etc...).

L'estimation du montant moyen des travaux des personnes ayant suivi les conseils de l'EIE est d'environ **11 800€** soit un impact économique d'environ **2 150 000** pour le territoire.



RÉPARTITION DES CONSEILS TECHNIQUES DÉLIVRÉS



RÉPARTITION PAR THÈME DES CONSEILS DÉLIVRÉS

## 4. La rénovation énergétique de l'habitat

### La participation aux actions des partenaires.

À travers sa politique en faveur de la rénovation et la réhabilitation des logements, **le Syndicat Mixte est notamment associé aux actions développées par les collectivités du territoire et les partenaires.**

À titre d'exemple, il a notamment participé à la **Rencontre des Efficacités Energétiques organisée par la commune de Neuf-Berquin en partenariat avec GRDF.**



## 5. La démocratie participative



## 5. La démocratie participative

À travers leurs actions, les associations du territoire participent à l'attractivité de la Flandre et Lys.

Les élus du Syndicat Mixte ont donc souhaité les accompagner en versant une subvention oscillant entre 250€ et 1 000€ au titre de sa compétence « démocratie participative ».

En 2018, 42 demandes de subventions avaient été déposées. **23 projets ont été accompagnés mobilisant un budget exceptionnel de 15 000€.**

Afin de diffuser l'appel à projet sur le territoire, le Syndicat Mixte a ainsi réalisé une brochure qui a été distribuée par l'intermédiaire des mairies, des centres culturels et de loisirs, et des associations phares du territoire.



## 6. Les démarches transfrontalières



## 6. Les démarches transfrontalières

### Le GECT West-Vlaanderen / Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale



**Le GECT est une structure de *gouvernance transfrontalière multi niveaux* : il réunit tous les échelons institutionnels de chaque côté de la frontière, ainsi que les partenaires de la société civile.**

Ce partenariat implique que le GECT puisse prendre des décisions et réaliser des projets émanant d'une concertation commune soutenus par les différents niveaux politiques de part et d'autre de la frontière. Et cela, dans des domaines très variés.

**Le Syndicat Mixte Flandre et Lys y siège au titre de ses deux intercommunalités et fait partie des 13 membres composant ce GECT. À ce titre, élus et techniciens ont participé à de nombreux échanges autour des quatre groupes de travail: eau, territoire, développement économique et cohésion sociale et culturelle.**

**L'année 2018 a également été marqué par l'annonce du retrait du département du Pas-de-Calais du groupement. Ce départ engendrera une augmentation de la cotisation pour l'ensemble des autres membres français. La participation du Syndicat Mixte passera ainsi de 3,5% de la contribution à 4% soit une cotisation de 10 140€/an.**



## 6. Les démarches transfrontalières

### Partons 2.0

**Partons 2.0 est un projet du programme transfrontalier Interreg V France-Wallonie-Vlaanderen. Partons 2.0 signifie participatieve ontwikkeling van de streek – développement participatif du territoire.**

À travers ce dispositif, les partenaires étudie les **outils, moyens, méthodes à mettre en place pour renforcer et organiser de manière plus efficace les services à l'échelle intercommunale et comment rendre possible des actions pertinentes à l'échelle du village.** Le projet a pour objectifs, d'une part, de responsabiliser les habitants dans la recherche de solutions et, d'autre part, d'accompagner les administrations locales dans leurs actions.

**Partenaire associé, le Syndicat Mixte a participé au nombreux moments d'échanges autour des projets portés dans le cadre de ce dispositif.**



## 7. Participation aux travaux partenariaux



# 7. Participation aux travaux partenariaux

## Le SRADET

La Région des Hauts-de-France a engagé depuis 2016 l'élaboration de son Schéma Régional d'Aménagement et Développement Durable et d'Equilibre des Territoires.

**À ce titre, le Syndicat Mixte a ainsi participé à de nombreux ateliers organisés par la Région afin de faire valoir les objectifs portés par les élus du territoire**, notamment dans le cadre de la déclinaison opérationnelle des 4 partis pris:

- Une attractivité régionale fondée sur une forte ouverture à valoriser et à maîtriser.
- Un modèle territorial qui combine renforcement de la Métropole, structuration de pôles de rayonnement régionaux et valorisation des dynamiques rurales.
- Une proximité de l'indispensable, une optimisation des formes d'approvisionnement pour une amélioration de la qualité de vie.
- Des trajectoires territoriales différenciées, permettant d'optimiser les potentialités et de prévenir les risques.



# 7. Participation aux travaux partenariaux

## Le TEPCV

Le territoire a candidaté et labellisé Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) au printemps 2017.

Le Syndicat Intercommunal d’Energie des Communes de Flandre (SIECF) porte cette démarche à l’échelle des communes des Communautés de Communes des Hauts de Flandre, de Flandre Intérieure et de Flandre Lys.

À travers sa vision systémique et multiscalaire des enjeux et orientations portés par les élus du territoire dans le cadre du SCoT, le Syndicat Mixte Flandre et Lys participe ainsi activement aux travaux pilotés par le SIECF.



- + D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
- + DE TRI POUR RECYCLER
- + DE TRANSPORTS PROPRES
- + DE BIODIVERSITÉ
- + D'ÉNERGIES RENOUVELABLES
- + D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT



Les territoires engagés devront contribuer activement aux objectifs fixés dans le projet de loi sur la transition énergétique à l'horizon 2030

- 40 % de nos émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990
- 20 % de notre consommation d'énergie par rapport à 2012
- 32 % de production d'énergie renouvelable dans notre consommation énergétique finale

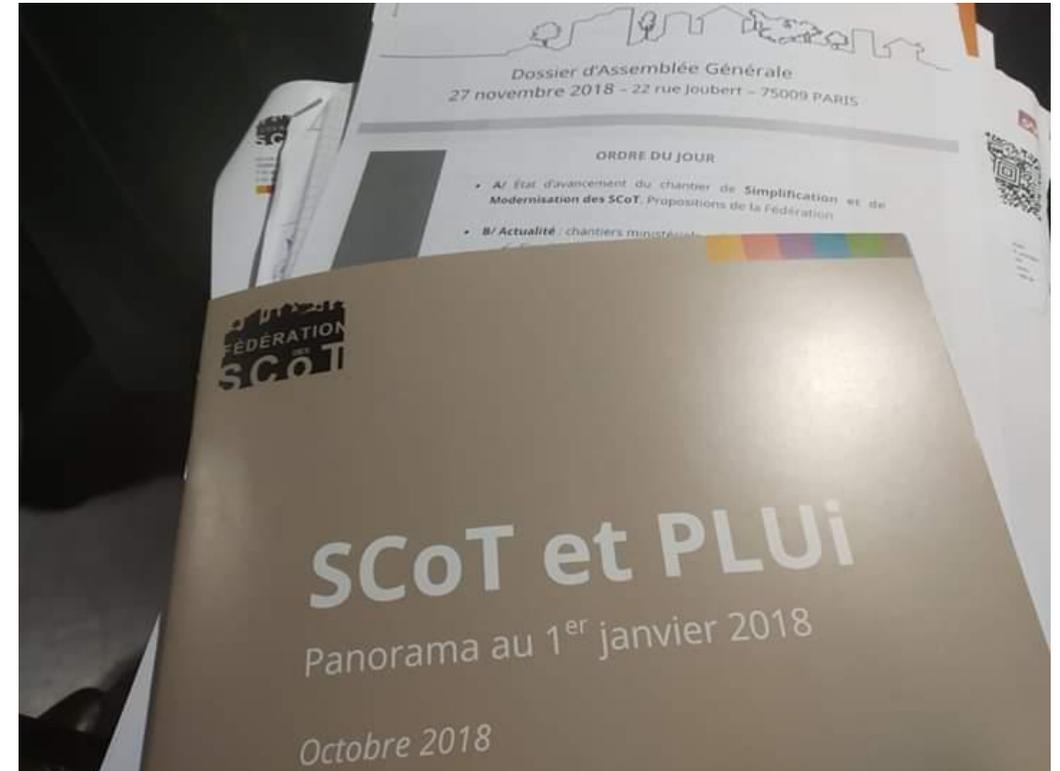


## 7. Participation aux travaux partenariaux

### La Fédération Nationale des SCoT

La Fédération Nationale des SCoT, créée en juin 2010, a pour ambition de regrouper l'ensemble des structures porteuses de SCoT avec un objectif double: mettre en réseau, capitaliser les expériences de chacun, et participer activement aux politiques nationales d'aménagement du territoire.

En 2018, le Syndicat Mixte a ainsi participé à de nombreux ateliers d'échanges tant pour l'élaboration et la mise en œuvre des SCoT sur le territoire national. Il a également participé à l'Assemblée Générale où de nombreux sujets ont pu être abordés tel la loi ELAN, la question du commerce, les liens entre SCoT et PLUI, ... .



# 7. Participation aux travaux partenariaux

## Les Rencontres Nationales des Agences d'Urbanisme

L'Agence d'Urbanisme du Pays de Saint-Omer – Flandre Intérieure accompagne au titre de son Programme Partenarial d'Activités le Syndicat Mixte Flandre et Lys dans l'élaboration du SCoT.

La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme organise annuellement des Rencontres Nationales. Les 39<sup>ème</sup> rencontre se sont déroulées sur les territoires des Agences d'Urbanisme de Lille et de Flandre-Dunkerque et ont réuni plus de 950 participants (élus, techniciens, partenaires...).

Le Syndicat Mixte a ainsi participé activement à de nombreux ateliers d'échanges d'expérience et de prospective comme sur la définition, les fonctions et les relations des villes moyennes avec leur Métropole et leur hinterland rural.





Syndicat Mixte  
**FLANDRE  
ET LYS**